

« *Ceux qui ne bougent pas ne sentent pas leurs chaînes.* »

L'édito

Nous nous retrouvons aujourd'hui, toujours dans un contexte des plus réjouissants et où nous ne dirons pas que l'horizon s'obscurcit, mais plutôt qu'il devient flou, de plus en plus flou, dans un flou entretenu et sans perspectives. Tel le management qui sévit dans nos entreprises, puis dans certains services publics, puis dans l'éducation nationale, le pays est aujourd'hui, tout entier managé plutôt que gouverné. En effet, si « gouverner c'est prévoir » comme l'aurait dit Adolphe Thiers, cela fait bien longtemps que nos dirigeants sont sortis de ce paradigme, au moins dans certains domaines. Exemple, fermer des lits d'hôpitaux pendant des années pour économiser quelques milliards, et verser aujourd'hui le double (à la louche) de ce qui a été économisé, aux différents secteurs empêchés de travailler ou en crise aujourd'hui... En crise pourquoi ? Parce qu'il manque des lits dans les hôpitaux. La boucle est bouclée. Manager, en revanche, c'est diriger. Parfois avec des objectifs précis, parfois au fil des événements, mais diriger. Et surtout, ne pas voir cette direction remise en cause.

Alors la démocratie dans ces cas là, c'est moyennement pratique. Parce que comme l'explique la philosophe Barbara Stiegler, la démocratie, c'est la contestation. Elle explique de fa-

Rosa Luxemburg



çon très intelligente comment la pandémie sidère les esprits avec la menace de mort imminente qu'elle présente (à juste titre) et permet au pouvoir de dire qu'on ne peut pas se permettre trop de démocratie dans un moment de crise tel. Et la crise, c'est le fondement du système néo-libéral, donc des crises, il nous en attend d'autres et, pour pouvoir manager les pays correctement, il va bien falloir se passer « un peu » de démocratie. Nous nous permettrons d'ajouter à sa réflexion que, pour accentuer cette sidération, les techniques de management qui consistent à ne jamais laisser un travailleur dans le confort est une technique bien connue. C'est ainsi que, dans les années 2000, les facteurs ont commencé à voir leurs tournées modifiées tous les 4 à 6 mois. Tant qu'on ne connaît pas sa tournée, on n'en conteste pas l'organisation. Vous pouvez faire seul

Jusqu'au 6 mars 2020, Emmanuel Macron lui aussi a nié la réalité du problème. Ce jour-là, mettant en scène une sortie au théâtre avec son épouse, il a insisté sur la nécessité de « ne rien changer à nos habitudes de vie ». Moins d'une semaine plus tard, il décidera pourtant de fermer toutes les écoles (12 mars), puis tous les cafés et restaurants (14 mars) et finalement tout le pays (17 mars). Comment comprendre un revirement aussi spectaculaire ? L'erreur ici serait de chercher un plan ou une stratégie.

Sommaire

- p.1-2 : Édito
- p.2 : AED méprisés, AED mobilisés
- p.3 : Votes internes - profession de foi
- p.4-6 : Listes renouvellement instances académique et départementales
- p.6-7 : Vers un lycée des arrangements locaux
- p.7 : En retard dans dans le programme ? Oui, mais le ministre a tardé !
- p.8 : Non-Titulaires : le paiement de la prime d'équipement informatique peut attendre !
- p.8 : Conditions de travail... à distance



l'analogie avec ce que vous pouvez connaître dans vos vies professionnelles.

Nous en arrivons à ce jour, un vendredi ordinaire ? Et bien non, un lendemain d'annonces gouvernementales qui ont, encore, changé les règles du jeu pour toute une partie du pays, et dès le matin, on annonçait déjà que, peut-être, elles changeraient à nouveau dès la semaine prochaine, voire dans la semaine. Ajouter de la sidération à la sidération. Paralyser la capacité d'analyse et de réflexion. Et de surcroît : rendre responsable et culpabiliser. Parce qu'en effet, nous aurons, pour ce qui nous concerne précisément, à mettre en place un nouveau protocole renforcé/allégé. Lequel ? Celui que vous créerez, avec les contraintes que vous vous imposerez, et en cas d'échec ou de faille, avec sur la conscience les conséquences que cela pourrait avoir. Et le tout, évidemment, à moyens constants pour le moment, et avec 84 postes

AED méprisés. AED mobilisés

Le 26 janvier 2020, jour de grève nationale, les AED de l'académie de Reims ont envoyé un de leurs représentants, qui s'est joint aux représentants des différentes OS (organisations syndicales), pour être reçu en audience au rectorat. Lors de celle-ci, Mr Brandouy, recteur de l'académie n'avait malheureusement pas réussi à se libérer. Au cours de cette réunion, qui n'est finalement rien d'autre que deux monologues récités par les deux parties, les revendications des AED ont pu être citées.

Les syndicats ont débuté leur plaidoyer par la question de la rémunération des enseignants ce qui a permis rapidement de rebondir sur le salaire des AED qui, au 1er Janvier 2021, n'était supérieur que de 5€ par rapport au SMIC. Quelques jours plus tard, nous avons pu noter sur le salaire de janvier 2021, que l'indemnité différentielle a été augmentée de 15,16 € (pour un temps plein). Mais c'est encore loin des espérances des AED. Une des questions qui va de pair avec la rémunération des AED, est l'accession aux Prime REP et REP+ pour les personnels de vie scolaire (AED + AESH), mais à cette question, l'équipe du

rectorat est restée muette à notre demande. Avons-nous réellement été entendus ?

Le rectorat fait malheureusement de nouveau la « sourde oreille » lorsqu'on fait le parallèle entre le temps de travail et la rémunération des MI/SE, dont le statut a été supprimé en 2003, et celui des AED. Nous avons donc demandé que les AED retrouvent la quotité de travail de 28H des MI/SE, sans modification de salaire. De ce fait, nous avons donc demandé que plus d'AED doivent être recrutés dans les établissements.

Lorsqu'un point sur la situation sanitaire a été fait, nous avons évoqué la dotation exceptionnelle, un équivalent temps plein (ETP) en lycée et un demi ETP en collège, qui avait été offerte à un grand nombre d'établissement de l'académie, et que celle-ci fût très agréable pour toutes les équipes en cette période de crise où, de nombreuses tâches se sont rajoutées au quotidien, déjà chargé, des AED. Naturellement, nous avons demandé si au-delà de la date butoir du 20 février, fin de la dotation, celle-ci allait être reconduite ... et à notre grande surprise, malgré la situation sanitaire qui ne

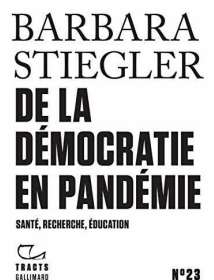
en moins dès la rentrée prochaine dans notre académie...

Cela vous laisse songeurs ? Tant mieux. Car pour en revenir à Barbara Stiegler, elle défend également que, dans un tel contexte, réfléchir, remettre en cause, et agir professionnellement selon ce que l'on pense justifié est notre meilleur moyen de résister. Seul, à 3 ou 4, à 20 ou 50, et espérons-le, le plus nombreux possible.

**Alice Petit et Christophe Girardin,
Reims le 17 mars 2021**

Note : Barbara Stiegler est professeur de philosophie à l'Université Bordeaux Montaigne et membre de l'Institut universitaire de France.

Son dernier ouvrage De la démocratie en pandémie : Santé, recherche, éducation sorti le 14 janvier 2021



s'est pas arrangée, voire qui s'empire, les vies scolaires se voient amputées de la présence de collègue AED supplémentaire par la non-reconduction de la dotation.

Tous les points qui ont pu être abordée et les réponses, qui ne sont pas très claires, montrent un certain mépris qui peut exister envers les AED et les AESH de la part du rectorat voire du ministère, et c'est pour cela que l'ensemble des personnels de vie scolaire ne doit pas lâcher et lutter pour avoir des conditions de travail plus décentes.

Morgan Sanson

Ndlr :

- ⇒ Pendant les vacances, les rectorats ont été informés par le ministère que les AED recrutés du fait de la crise sanitaire pouvaient être prolongés jusque fin mai.
- ⇒ Un questionnaire pour mieux connaître les AED de l'académie va être diffusé très prochainement.

Cahier SPÉCIAL VOTES INTERNES

VOTE POUR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE ET LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE, LES BUREAUX DÉPARTEMENTAUX DES ARDENNES, DE L'AUBE ET DE LA MARNE DU 17 MAI AU 1er JUIN 2021 INCLUS.

Le renouvellement des instances du SNES est un moment important de la démocratie syndicale. Pour les listes à la CAN et les professions de foi des différentes tendances, vous trouverez **l'ensemble des documents dans l'US**.

Pour ce qui concerne notre académie, nous n'avons reçu qu'une seule liste, **U&A avec des camarades ne se réclamant d'aucune tendance**, pour la CA Académique et les Bureaux départementaux, vous les trouverez dans ce bulletin avec la profession de foi U&A. Le matériel et les modalités de votes vous parviendront ultérieurement, **le vote sera organisé dans les établissements qui comportent au moins 4 syndiqués afin de respecter l'anonymat du vote, tous les autres syndiqués recevront le matériel de vote à leur domicile.**

Le dépouillement aura lieu au siège du SNES académique le vendredi 11 juin, les derniers bulletins de vote pris en compte seront reçus le jour même jusqu'à midi (passage du facteur).

Christophe Girardin.

UNITÉ ET ACTION : DÉBATTRE pour CONSTRUIRE et AGIR ENSEMBLE

Au SNES, loin d'être toujours unanimes, nous avons choisi le débat d'idées et le respect de nos différences dans la confrontation des points de vue.

Nous devons rechercher en permanence les moyens de faire vivre un travail collectif fondé sur l'écoute, l'échange, la prise en compte des aspirations de chacun et la synthèse des revendications. C'est le sens même d'Unité et Action (U et A), courant de pensée majoritaire au SNES, créé pour rassembler les syndiqués et pour construire un syndicalisme d'action de masse, un syndicalisme responsable qui refuse de conduire la profession dans des actions stériles, en expliquant toujours les conséquences de nos décisions. Un syndicalisme indépendant, réformateur et, forcément dérangeant pour lequel les militants syndicaux doivent avoir l'ambition de mettre en échec toutes les tentatives de diviser ou d'affaiblir notre syndicat. Au S3 de Reims, nous voulons continuer à développer une démarche unitaire sans pour autant en rabattre sur nos valeurs et nos exigences.

Au SNES, U et A est responsable pour faire avancer un projet éducatif qui réponde aux attentes des jeunes, aux besoins sociaux et assure à tous le droit à l'Éducation, la possibilité de construire des réponses alternatives à la pensée libérale de mondialisation et de marchandisation de la formation et de la recherche. La réduction de la dette ne peut pas être un prétexte à la destruction des services publics et des statuts. Nous souhaitons plus que jamais améliorer les conditions de travail et de carrière de tous. Revendiquant de véritables transformations, nous ne séparons pas ces exigences de celles des moyens qui les permettent. C'est pourquoi nous nous engageons fortement dans la défense et la promotion des services publics et de la laïcité.

Pour cela, U et A pèse de tout son poids pour que le SNES et la FSU aient toute leur place et soient à l'initiative dans le mouvement social. Nous essayons donc de construire les rapports de force nécessaires pour faire évoluer favorablement nos statuts, pour que le second degré (collèges et lycées) garde toute sa cohérence et sa place dans le système éducatif. Quel que soit le gouverne-

ment en place, nous continuerons à agir dans ce sens, sur les questions de décentralisation et de déconcentration, sur les droits des personnels précaires, sur la protection sociale, sur l'amélioration des carrières (avancement, promotions...) et des conditions de travail (suppressions de postes, management...). Notre action sera, comme toujours, guidée par les positions et les revendications arrêtées dans nos congrès. Ce syndicalisme, a recueilli plus de 50% des voix aux dernières élections professionnelles et légitime notre action.

Ensemble à U et A, nous bâtissons dans l'indépendance un syndicalisme de réflexions et de revendications, nous construisons les démarches qui fondent l'importance du SNES :

- **faire le pari de l'intelligence en affirmant le rôle fondamental de l'éducation, de la culture, des savoirs, avoir la volonté de trouver des solutions d'urgence et durables aux difficultés scolaires ;**

- **avoir l'ambition de transformer le système éducatif de façon à assurer à tous les jeunes une formation générale initiale commune et une qualification professionnelle de haut niveau et de qualité ;**

- **faire reconnaître la place de toutes les catégories, la qualification de chacun, la dignité de tous dans la sécurité et dans le respect de nos métiers ;**

- **promouvoir une véritable réduction de la charge de travail pour tous ;**

- **promouvoir l'emploi public au cœur de la défense des services publics et de leurs personnels, mais aussi au cœur de la lutte contre le chômage et la précarité sous toutes ses formes...**

Pourtant la reconnaissance que la profession nous accorde ne saurait masquer les difficultés à attirer et fidéliser les nouveaux syndiqués, alors **ensemble continuons le travail pour faire gagner le SNES et, à travers lui, l'ensemble de la profession.**

VOTEZ UNITÉ et ACTION

SPÉCIAL RENOUVELLEMENT DES INSTANCES Académique et Départementales mandat 2021-2024

Liste bureau départemental du SNES Ardennes

Karine FUSELIER certifiée Lettres Classiques	Collège Bayard Charleville-Mézières
Olivier LEFORT bi-admissible Mathématiques	Lycée Paul Verlaine Rethel
Laetitia MESSAOUDI-NOBEL certifiée Histoire-Géographie	Collège Bayard Charleville-Mézières
Nicolas HANNIER agrégé Allemand	Lycée des métiers Le Château Sedan
Boris RAPHAËL certifié Sciences Physiques	Collège Rep+ Le Lac Sedan
Nadine KRANTZ contractuelle Éco Gestion com	LP Simone Veil Charleville-Mézières
Frédéric THIBAUT agrégé Philosophie	Lycée Vauban Givet
Florian ZUCCHI certifié Mathématiques	Collège Léo Lagrange Charleville-Mézières
Philippe CREUS CPE	Collège de Raucourt

Liste bureau départemental du SNES Marne

Yohan ODIVART certifié, histoire-géographie	collège Schuman, Reims
Loredana AMICO-BOURGEOIS Certifiée, anglais	TZR
Guy BOURGEOIS CPE	lycée Georges Brière, Reims
Alexandre CARRET certifié, mathématiques	clg Perrot d'Ablancourt, Châlons-en-Champagne
Yohann CHANOIR agrégé, histoire	lycée Jean Jaurès, Reims
Julien DA VEIGA certifié, documentation	collège Raymond Sirot, Gueux
Yannick LEFEBVRE certifié, histoire-géographie	collège Université, Reims
Marthe LEMAN certifiée, lettres modernes	lycée Roosevelt, Reims
Philippe MINOT certifié, lettres modernes	collège Maryse Bastié, Reims
Myriam RANAIVOSON certifiée, éducation musicale	collège Paulette Billa, Tinquex
Renaud ROUFFIGNAC certifié, histoire-géographie,	collège Victor Duruy, Châlons-en-Champagne
Nicolas TREFFOT mathématiques,	clg Perrot d'Ablancourt, Châlons-en-Champagne
Georges THAI agrégé, anglais	lycée Jean Jaurès, Reims
Céline URBAIN certifiée, lettres modernes	collège Jean Monnet, Epernay
Célia VOLLONDAT certifiée, lettres modernes	lycée Roosevelt, Reims

Liste bureau départemental du SNES Aube

DEMAITRE Véronique Certifiée d'Histoire Géographie	Lycée Camille Claudel, Troyes
GAMON Francis Agrégé de Mathématiques	Lycée Édouard Herriot, Sainte-Savine
GEORGE Alexandra Certifiée d'Histoire Géographie	LPO Marie de Champagne, Troyes
GUIMIOT Guillaume Certifié de Documentation	Collège Eugène Belgrand, Ervy-le-Châtel
JACQUIER Amandine Certifiée de Lettres Modernes	Lycée Chrestien de Troyes, Troyes
LELOVSKY Charlotte Certifiée de SVT	TZR
ORSINI Clément Certifié d'Histoire Géographie	Collège Albert Camus, La Chapelle-Saint-Luc
PELZER Jeanne Certifiée d'Histoire Géographie	Collège Le Noyer Marchand, Romilly
POMMARET Claudine Certifiée de Lettres Modernes	Collège Brossolette, La Chapelle-Saint-Luc
POTTIER Olivier Agrégé d'Histoire	Lycée Camille Claudel, Troyes
TREVET Rudy Agrégé de Mathématiques	Collège Brossolette, La Chapelle-Saint-Luc
VAILLON Angéline Agrégée de Lettres Classiques	LPO Marie de Champagne, Troyes.

Liste bureau départemental du SNES Haute-Marne

La liste et le bulletin de vote sera directement envoyé aux syndiqués de la Haute-Marne par le bureau du SNES Haute-Marne.

Liste COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE

1	PETIT	Alice	UA	cer Doc.	Col. Monet Epernay
2	FUSELIER	Karine	UA	cer Lettres Clas.	Col. Bayard Charleville-Mézières
3	GEORGE	Alexandra	ST	cer Hist.Géo	Lyc. Marie de Champagne Troyes
4	ODIVART	Yohan	UA	cer Hist. Géo	Col.Schuman Reims
5	BERTRAND	Laurent	UA	cer S.E.S.	Lyc. Bouchardon Chaumont
6	BECRET	Annie	ST	cer Hist. Géo.	Lyc. Jean Jaurès Reims
7	BELLEIL	François	ST	cer Hist. Géo	Lyc. Chagall Reims
8	BOURGEOIS	Guy	UA	CPE	Lyc. Brière Reims
9	LEFORT	Olivier	UA	cer Maths	Lyc. Verlaine Rethel
10	LOPEZ	Frédéric	UA	agr Phys. Appl.	Lyc. Chagall Reims
11	RICHOILLEY	Jean-Claude	UA	cer Hist. Géo.	Col. Guillaumet Mourmelon le Grand
12	VAILLON	Angéline	UA	agr Lettres Cl	Lyc Marie de Ch Troyes
13	VOLLONDAT	Célia	UA	cer Lettres Mod.	Lyc. Roosevelt Reims
14	JOBERTIE	Esther	ST	cer Lettres Clas.	Col. Brossolette Reims
15	TREVET	Rudy	UA	agr Maths	Col. Brossolette La Chap St Luc
16	MESSAOUDI-NOBEL	laetitia	ST	cert Hist.Géo	Col. Bayard Charleville-Mézières
17	JANIN	Didier	UA	cer Maths	Lyc. Bazin Charleville Mézières
18	LELOVSKY	Charlotte	UA	cer SVT	Lyc. Herriot Sainte Savine
19	MAHALAINE	Soraya	UA	Psy-en	Cio Reims
20	KRANTZ	Nadine	UA	contrat Eco G	Lyc Veil Charleville Mézières
21	CHANOIR	Yohann	UA	agr Histoire	Lyc. Jean Jaurès Reims
22	MIGNON	Pascale	UA	cer Anglais	Col. Colombey les deux Eglises
23	URBAIN	Céline	UA	cer Doc	Col Monnet Epernay
24	BALLY	Alexandre	UA	cer Hist.Géo	Lyc De Gaulle Chaumont
25	LEMAN	Marthe	UA	cer Lettres Mod	Lyc. Roosevelt Reims
26	RANAIVOSON	Myriam	UA	cer Ed Musicale	Col. Tinquex
27	HOMEM-CRISTO	Marc	UA	agr Allemand	Col. Nassau Sedan
28	AKEAN	Mekki	UA	cer Maths	Lyc. Libergier Reims
29	MINOT	Philippe	ST	cer Lettres Mod.	Col. Bastié Reims
30	AMICO-BOURGEOIS	Loredana	UA	cer Anglais	Lyc Clém Reims
31	REDING	Frédéric	UA	cer Hist. Géo.	Col. Université Riems
32	NINOVE	Pascal	UA	CPE	Lyc. Bayen Châlons en Ch
33	VERDIER	Sophie	UA	Psy-en	Cio St Dizier
34	GUIMIOT	Guillaume	ST	cer Doc	Col Ervy le Chatel
35	PEDUZZI	Maxime	UA	agr Lettres Mod	Lyc. Arago Reims
36	TRAMUSET	Sébastien	UA	cer Phy Chimie	Lyc. Brière Reims
37	CHOSSENOTTE	Marilyne	UA	cer Anglais	Col Bastié Reims
38	DONEGANI	Raphael	UA	cer Philo	Lyc. Saint Exupéry St Dizier
39	SANSON	Morgan	UA	aed	Lyc Jean Jaurès Reims
40	THIERY	Zoé	ST	cer design AA	Lyc. Chagall Reims
41	FUERTES	Lise	UA	cer Doc	Lyc Diderot Langres
42	CREUS	Philippe	UA	CPE	Col. Raucourt
43	ROUFFIGNAC	Renaud	ST	cer Hist.Géo	Col. Duruy Châlons
44	GEORGES	Joëlle	UA	agr Maths	Lyc. ClémenceauReims
45	CHATEAUDON	Mireille	UA	cer Allemand	Retraitée
46	CARRET	Alexandre	ST	cer Maths	Col. P. D'ablancourt Châlons
47	SEJOURNE	Véronique	ST	cer Hist. Géo	Col Colbert Reims
48	PETITJEAN	Nathalie	ST	cer SVT	Lyc Verlaine Rethel
49	JORGE	Daniel	UA	cer Espagnol	Lyc. J Jaurès Reims
50	PELZER	Jeanne	ST	cer Hist. Géo	Col Le N-M Romilly
51	GAMON	Francis	UA	agr Maths	Lyc. Herriot Sainte Savine
52	NICOLAS	Hélène	ST	AESH	Col. Rilly la M
53	CORNESSE	Jean-Luc	UA	cer SES	Lyc. Diderot Langres
54	DA VEIGA	Julien	ST	cer Doc	Col Sirot Gueux

**VOTER POUR FAIRE VIVRE
LA DÉMOCRATIE INTERNE**

Liste COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE (suite et fin)

55	RALLET	Daniel	UA	agr S.E.S.	Retraité
56	THAI	Georges	UA	agr Anglais	Lyc Jean Jaurès Reims
57	DEZEMARD	Régis	UA	cer Hist. Géo	Lyc. ST Ex St Dizier
58	PETRON	Claire	UA	cer Anglais	Col. Université Reims
59	AMY	Maryse	UA	cer Espagnol	Retraîtée
60	SHINKO	Delphine	UA	cer Sc. Phys	Col. Legros Reims
61	ISSELIN	Dominique	UA	cer Anglais	Col. Wassy
62	COURIVAUD	Claude	ST	agr Maths	Retraité
63	RAHOLA	Charlotte	UA	cer Anglais	Lyc. Roosevelt Reims
64	HOURLIER	Emmanuelle	ST	agr Anglais	Lyc. Colbert Reims
65	COURTES	Sophie	UA	Psy-en	CIO Epernay
66	BERNARD	Alexis	ST	cer Maths	Col Colbert Reims
67	HANNIER	Nicolas	ST	agr Allemand	Lyc. Le Château Sedan
68	PIQUET	Martine	UA	cer Ed Musicale	Col. Bastié Reims
69	MASSIER	Hubert	UA	agr Hist. Géo	Lyc Hessel Eper
70	SARRAZIN	Patrick	UA	agr Maths	Retraité
71	LECOCQ	André	UA	agr Espagnol	Lyc Roosevelt Reims
72	PARACHE	Sylvie	ST	cer LM	Lyc. Jaurès Reims
73	DUPONT	Chantal	UA	cer Hist. Géo.	Retraîtée
74	GEAS	Elodie	UA	cer Doc	Lyc Jaurès /inspe Reims
75	LEFEBVRE	Yannick	UA	cer Hist. Géo	Col. Université Reims
76	DELANNOY	Carolyn	UA	cer Anglais	Lyc Hessel Epernay
77	BALLAND	Philippe	UA	cer Ed Musicale	Col La Noue St Dizier
78	MONNIER	Pascale	UA	cer Lettres Mod.	Retraîtée
79	BONNET	Alain	UA	cer Hist. Géo	Lyc Diderot Langres
80	GIRARDIN	Christophe	UA	agr Hist. Géo.	Lyc Jean Jaurès Reims

Avec le SNES-FSU
Je me défends,
je m'informe,
je me syndique.

snes
F.S.U.
Académie de Reims
Le SNES-FSU, pour agir ensemble



Vers un lycée des arrangements locaux...

Les mois de pandémies passent, la tension et la fatigue montent chez les personnels, les élèves, la communauté éducative. Les enseignants sont dans l'impossibilité de fournir le même travail que les autres années (masques, « alternance » en lycée qui génère des tensions entre collègues et entre établissements, classes fermées, absences liées aux cas contact, à la Covid, etc.). Pour autant le ministère annonce des aménagements au compte-goutte, sans anticipation et sans concertation.

La diminution du nombre de textes à l'oral de l'épreuve de français est certes un progrès, mais le maintien de l'intégralité du programme (4 objets d'études) est un casse-tête pour les enseignants.

En annulant les épreuves de spécialités, prévues initialement en mars, le ministre a reconnu que ces épreuves ne pouvaient se tenir selon le calendrier « normal » (enfin normal aux yeux du ministère),

dans une année anormale. Il était temps, après des semaines pendant lesquelles toute la communauté éducative alertait sur l'état de tension, d'anxiété et de stress.

Remplacer ces épreuves nationales par du contrôle continu est cependant discutable, puisque des notes formatives sont potentiellement devenues normatives. On transforme ainsi les règles du jeu pendant le match, ce qui est bien loin de cette prétendue « Ecole de la Confiance ». Dans la mesure où le ministère semble vouloir maintenir les EAF, le Grand Oral et les épreuves de philosophie, peut-être aurait-il été possible de décaler ces épreuves de spécialité en fin de l'année tout en garantissant un cadre national, commun, à tous les élèves. On imagine cependant que cette solution était inenvisageable pour le ministère puisqu'elle revenait à ressusciter le précédent baccalauréat.

Dans tous les cas le ministère a remplacé un problème par un autre : le contrôle continu...

Cette modalité d'évaluation est synonyme de rupture d'égalité entre les élèves du fait du renvoi au local de l'évaluation. Elle est aussi synonyme de pressions sur les professeurs. Les remontées sont nombreuses de sollicitations de la part des élèves, des parents, voire de l'administration. Le bac 2020 l'a montré : le processus de fabrication de la note dans les établissements échappe à toute possibilité d'harmonisation juste, surtout lorsque le contrôle continu a été décidé en cours d'année. Il convient d'ailleurs de rappeler que le « Guide de l'évaluation » n'a aucune valeur réglementaire et que c'est toujours la liberté pédagogique qui prime.

Le Grand Oral est pour l'instant maintenu : il est pourtant une épreuve profondément inégalitaire, encore davantage dans cette année si particulière où sa préparation a été percutée par la pandémie. Il y a ainsi un déséquilibre manifeste entre les établissements qui ont choisis (ou non) l'hybride, entre les Académies plus ou moins confinées également. Il y a un problème d'équité entre les effectifs des groupes, parfois très variés en fonction des spécialités. Contraste enfin entre les disciplines, puisque les con-

signes de préparation ne sont pas toujours les mêmes et qu'il risque d'être plus facile pour un élève de tenir 5 minutes sans notes dans une spécialité dite « littéraire »

qu'en science expérimentale. Le maintien contre vents et marées de cette épreuve est manifestement un choix guidé avant tout par une idéologie plus que par l'intérêt des élèves qui fait de ce Bac plus que jamais un Bac inégalitaire.

Il est indispensable d'annuler le Grand Oral et de remettre à plat de cette réforme.

François Belleil



En retard dans le programme ? Oui, mais le ministre a tardé !

Le SNES-FSU a réclamé depuis la fin de l'année 2019-2020, des aménagements de programmes pour l'année 2020-2021, afin de prendre en compte le confinement du printemps 2020 et les difficultés de l'année scolaire qui s'annonçait. Les militants du SNES-FSU, qui eux sont dans les classes, prévoyaient qu'enseigner en appliquant le protocole sanitaire (masques, lavage des mains à l'entrée en classe, désinfection... ce que le ministère appelait une rentrée « normale »), combiné aux semaines d'enseignement à distance du printemps et à l'évolution incertaine de l'épidémie, ne permettraient pas de tenir le rythme habituel. Comme c'était prévisible, mais pas pour les hauts fonctionnaires très bien payés du ministère, dans la réalité, nous avons été confrontés à de nombreux aléas : mise en place en collège du « une classe -une salle », plus ou moins temporaire selon les lieux, des fermetures de classe ou d'établissement, des absences d'élèves et d'enseignants, les demi-journées ou présence en alternance dans les lycées, des sessions de cours à distance...

Fin mars, le bilan est celui-ci : très peu de collègues, peut-être aucun, n'a pu maintenir la progression, ou le niveau d'approfondissement dans le travail tenus les autres années. Nous nous retrouvons, contraints par les circonstances à faire le constat qu'en juin nous serons très en retard ou à avoir déjà sacrifié des thèmes ou des notions, en y renonçant ou

en les survolant. Le recours au travail à la maison a aussi pu être une tentation, mais à l'efficacité très incertaine. Ces « choix » se font au niveau individuel, ou dans le meilleur des cas au niveau d'une équipe ou d'un petit collectif informel.

Si vous êtes dans cette situation comme c'est probable, les remontées du SNES-FSU attestent sans ambiguïté que la responsabilité en incombe au ministre, absolument pas à vous. Ce n'est pas votre problème, c'est celui de la profession tout entière. Le ministre, en refusant d'organiser cette année tellement « normale » réussit aussi à désorganiser l'année prochaine, voire plus. Après avoir fait des choix dans la solitude, nous devons encore nous adapter dans la solitude à la diversité des situations d'élèves. Comment, la rentrée prochaine, saurons-nous, ce que les élèves venant de différentes classes, de différents établissements, de différentes écoles aurons travaillé ? Certes, des différences existent toujours, mais cette fois, en plus, l'année a été vécue très différemment selon les lieux et les individus.

Mais, ça y est le ministère a une révélation. A force de lui répéter la nécessité de coordonner et de lui décrire le chaos qui s'installe, il a consenti à convoquer pour la fin du mois de mars des groupes de travail chargés de réfléchir à des aménagements pour cette année et l'année prochaine. Il y associe même la profession en y conviant les syndicats. Bien sûr, pour cette année, avec les délais de communication inhérent à l'institution, il est peu probable que nous recevions quelque-chose d'utile avant le départ des élèves. LE SNES-FSU pèsera de tout son poids afin qu'il sorte des éléments utiles pour l'année prochaine et montrer au ministre les effets délétères de son mode de (dys)fonctionnement.

Yannick Lefebvre



Non-Titulaires : Le paiement de la prime d'équipement informatique peut attendre !

Les enseignants l'attendaient en janvier, c'est finalement sur la paie de février 2021 qu'est versée la prime informatique, prévue par le Décret n° 2020-1524 du 5 décembre 2020, sauf pour les collègues non-titulaires qui devront attendre un mois de plus....

C'est avec grand étonnement que les collègues contractuels de l'académie de Reims ont appris que la prime d'équipement informatique de 150 euros promise par le ministère leur serait versée un mois plus tard qu'aux collègues titulaires. Nous sommes en droit de nous interroger sur les motivations du rectorat de créer une telle différence de traitement entre les

Conditions de travail... à distance

La Direction de l'évaluation de la Prospective et de la Performance du ministère a conduit une enquête sur la continuité pédagogique auprès d'enseignants, de CPE, de parents, d'élèves, de chefs d'établissement et d'IPR. Si un certain nombre de résultats ont un intérêt, la qualité du questionnaire dans son ensemble laisse à désirer et en particulier sur la question des conditions de travail. Un des rares résultats sur les conditions de travail est le suivant : 76 % des enseignants hommes, et 61% des enseignants femmes, du second degré déclarent être d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait d'avoir disposé du temps nécessaire pour effectuer leur travail pendant la continuité pédagogique. Certes le fort écart entre les hommes et les femmes sur cette question est une information intéressante, mais plutôt sur l'état de la société française car il est probable qu'il soit lié à une prise en charge différenciée des enfants ; pour décrire les conditions de travail sur cette période, cela reste très léger.

Le SNES-FSU de son côté a aussi proposé des enquêtes aux personnels ou des recueils de témoignages dans plusieurs académies. Ces très nombreuses remontées écrites ou orales attestent d'enjeux cruciaux de conditions de travail.

En préalable, pas besoin d'enquête pour savoir que les collègues ont travaillé avec leur équipement personnel, mais les retours montrent qu'une part non négligeable a même dû investir dans l'urgence : réparation, matériel neuf ou plus performant, périphérique supplémentaire...

Le point qui ressort le plus a été l'inflation du temps de travail qui a touché la majorité des collègues, avec la nécessité, pour plus de 90% de remanier la quasi-totalité des cours, activités... Des collègues témoignent de journées de 12 heures ou plus à répétition. La liste des autres éléments qui ont pu contribuer à cet allongement serait trop longue mais citons : l'autoformation, les messages, les corrections sur écran, les explications techniques ...

Deux tiers de nos remontées font état de pro-

personnels. La situation financière des agents non-titulaires serait-elle considérée comme plus confortable que celle des agents titulaires ? Pourquoi n'a-t-il pas été possible de verser la prime d'équipement à tout le monde en même temps et ce, dans un souci d'équité ?

Cette décision méprisante envoie un message négatif aux collègues qui travaillent avec leurs propres deniers depuis des années sans contrepartie ni salaires décents.

Nadine Krantz et Nicolas Hannier

blèmes techniques divers et variés sans parler du plantage initial des ENT : connexion ou débit défaillant, problèmes logiciels et matériels, pannes, etc. Et si le numérique permet une communication qui n'aurait pas été possible sans, cette dernière est jalonnée d'obstacles. Outre les problèmes techniques rencontrés, on peut aussi citer les fichiers trop lourds, les formats incompatibles avec les logiciels disponibles, les incompréhensions mutuelles dans les messages, les photos floues de travaux rendus...

C'est un véritable travail empêché qui est souvent décrit. De faibles taux de réponse ou de renvoi de travaux. Ne pas savoir, ou trop peu, ce que les élèves retirent de ce qui est proposé, ne pas voir ce qui peut causer des difficultés. Le constat que des travaux d'élèves reçus par voie électronique, mêmes conformes aux attentes, ne sont pas non plus toujours suffisants pour évaluer l'efficacité de ce qu'on fait. Travail « dans le flou », « en aveugle », « dans le vide », telles sont les expressions qui reviennent.

Enfin, bien des personnels ont payé un coût physique et psychique à la « continuité pédagogique ». Douleurs musculaires ou aux tendons, maux de dos et de tête, sentiment d'être débordé, culpabilisation... Une fatigue dont on avait bien du mal à se reposer. Et quand il faut s'occuper d'enfants qui demandent encore plus d'attention dans cette situation de confinement, on comprend qu'il ne pouvait pas toujours être possible de tout mener de front.

Dans une situation où des situations de travail à distance sont à craindre, il est important que nous sachions collectivement ce que l'impréparation et la com ont généré. Il faut que les équipes dans les établissements s'expriment sur les difficultés rencontrées et revendiquent d'autres conditions. Les militants du SNES-FSU le font dans les instances depuis des semaines et continueront de le faire, puisque le ministre « Tout est prêt » sait juste que la majorité d'entre nous a disposé du temps nécessaire pour faire son travail.

Yannick Lefebvre